



MAIRIE DE JEUXEY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 décembre 2025

Le conseil municipal de JEUXEY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H00 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXEY, sous la présidence de monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 17 décembre 2025

- **RESSOURCES HUMAINES – RIFSEEP – Actualisation du régime indemnitaire**

Le maire de Jeuxy, rappelle la précédente délibération portant sur l'actualisation du régime indemnitaire du Rifseep, et précise qu'il convient de modifier le tableau annexe afin que les agents de catégorie B puissent également profiter de ce régime.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité, approuve le régime indemnitaire tel que présenté par le maire.

- **RESSOURCES HUMAINES – RIFSEEP – Institution du régime des IHTS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, **approuve** l'instauration des indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les fonctionnaires et les agents contractuels de droits publics pour toutes les filières et tous les grades en poste à la commune.

- **ZAE – OUVERTURES DOMINICALES 2026**

Le conseil municipal, à l'unanimité, **autorise** pour 2026 neuf possibilités d'ouvertures dominicales pour les commerces de détails situés sur la commune de Jeuxy selon le calendrier suivant :

4 janvier (soldes d'hiver) 28 juin (soldes d'été) ; au maximum 3 dimanches mobiles (fêtes locales, portes ouvertes, braderies...), au maximum 5 dimanches entre le 22 novembre et le 27 décembre.

- **RGPD – Conventionnement avec le CDG54**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à conventionner avec le CDG54 pour lui confier une mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité, et désigne le CDG54 auprès de la CNIL comme délégué à la protection des données (DPD).

- **CIMETIÈRE – Lancement d'une procédure d'expropriation**

Le maire de Jeuxy, rappelle aux membres du conseil la nécessité de l'acquisition d'un terrain destiné à l'agrandissement du cimetière communal, et la délibération n° 20/2024 qui donnait l'accord au maire de signer l'achat des dites parcelles AC 144 et AC146 aux propriétaires qui avaient donné leurs accords respectifs, **Informe** que l'un des propriétaires ne donne plus suite aux multiples relances du notaire et de la mairie pour signer la vente.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité, **autorise** le maire à lancer une procédure d'expropriation des parcelles AC 144 et AC 146 du lieu-dit « Derrière l'église ».

- **FORÊT (Jeuxy) – Fixation de la destination des produits forestiers des parcelles 2-4 ;7 ;12**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité (10 « pour » et 4 « abstention »)**, fixe la destination des produits des coupes des parcelles n°2 ;3 ;4 ;7 ;12 figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2026 comme suit : Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2025/2026 ; Vente sur pied en cession amiable des autres produits (houppiers et petits bois) aux habitants) un prix unitaire de 12€ttc/stère (campagne 2025/2026)

- **FORÊT (Sanchev) – Fixation de la destination des produits forestiers des parcelles 32 ;35a ;36a ;39 ;41a ;45a ;46a.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, fixe** la destination des produits des coupes des parcelles 32 ;35a ;36a ;39 ;41a ;45a ;46a. figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2026 comme suit : Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2025/2026 ; Vente sur pied en cession amiable des autres produits (houppiers et petits bois) aux habitants) un prix unitaire de 15€ttc/stère (campagne 2025/2026)

- **FORÊT (Jeuxey/Sancheys) – Opérations de dégagement en plein.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide** que les opérations de dégagement à réaliser en forêt communale sur les régénérations naturelles d'une hauteur supérieure à 1 mètre soient réalisées en plein.

- **FINANCES - Clôture du budget lotissement (14001).**

Le maire de Jeuxey, rappelle que la commune dispose d'un budget annexe pour le lotissement de la Boudière, ayant pour but de gérer les dépenses liées à la création de ce lotissement, et les recettes liées à la vente des terrains, et que la commune a désormais soldé toutes les écritures comptables.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, autorise** la prise en charge du déficit de 54.871,20€ du budget lotissement et **autorise** la clôture de ce budget annexe au 31/12/2025.

- **FINANCES - Budget principal – Décision modificative n°2**

Le maire de Jeuxey, informe les membres du conseil, qu'en raison de travaux terminés, il convient d'effectuer des modifications budgétaires sur le budget principal afin d'intégrer des frais d'études.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'unanimité, décide** d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE	DESIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS AVANT DM	DÉCISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CRÉDITS APRES DM
INVESTISSEMENT	D	041	2131	Constructions bâtiments publics	2.000,00€	+2.634,00€	4.634,00€
INVESTISSEMENT	D	041	2152	Installations de voirie	0,00€	+1.440,00€	1.440,00€
INVESTISSEMENT	R	041	203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0,00€	+4.074,00€	4.074,00€

- **FINANCES - Budget principal – Décision modificative n°3**

Le maire de Jeuxey, informe les membres du conseil, qu'en raison des factures sur la partie d'assainissement, il convient d'ouvrir les crédits correspondants, ainsi que des crédits permettant de se faire rembourser les factures d'assainissement par la CAE.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'unanimité, décide** d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE	DESIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS AVANT DM	DÉCISION MODIFICATIVE	MONTANT DES CRÉDITS APRES DM
VOIRIE ET ASSIMILÉ (compétence commune : (Eau pluviale non urbaine, noues jardin de pluie, éclairage, téléphonie...))							
INVESTISSEMENT	D	23	231	Factures	686.800,00€	-61.000,00€	625.800,00€
INVESTISSEMENT	R	13	1322	Subvention région	15.000,00€	-14.900,00€	100,00€
INVESTISSEMENT	R	13	1323	Subvention département	15.000,00€	-14.500,00€	500,00€
INVESTISSEMENT	R	13	13462	Subvention DSIL	7.000,00€	-7.000,00€	0,00€
INVESTISSEMENT	R	13	13461	Subvention DETR	15.000,00€	-14.500,00€	500,00€
INVESTISSEMENT	R	20	203	Frais d'études	4.074,00€	-2.250,00€	1824,00€
EPU (compétence CAE) – opération 458201							
INVESTISSEMENT	D	458	458101	Factures	0,00€	+61.000,00€	61.000,00€
INVESTISSEMENT	R	458	458201	Subvention CAE	0,00€	+13.500,00€	13.500,00€
INVESTISSEMENT	R	458	458201	Participation de la CAE déduite des subventions (35%)	0,00€	+39.650,00€	39.650,00€
INVESTISSEMENT	D	204	2041512 (041)	Participation commune	0,00€	+7.850,00€	7.850,00€
INVESTISSEMENT	R	204	4582 (041)	Participation commune	0,00€	+7.850,00€	7.850,00€

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Médiathèque

Le contrat de la médiathécaire Germila a pris fin le 31/10/2025, suite à une procédure de recrutement impliquant 6 candidats, une nouvelle médiathécaire a été recruté pour commencer ses services dès début janvier 2026.

Réhabilitation du Parc fleuri

Les travaux touchent à leur fin, il reste quelques installations de mobiliers urbains et quelques plantations à effectuer.

Certains riverains ont manifesté des hostilités envers la végétalisation du lotissement, la jugeant excessive.

Devant ces réactions, il est envisagé d'envoyer un huissier afin de faire un état des plantations effectuées. Il est également évoqué des inquiétudes du point de vue des emplacements de stationnement.

La mairie a reçu une notification d'attribution pour toutes les subventions qui étaient attendus, à savoir la région, le département, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, et la CAE, pour un montant approximatif de 250.000€, soit environ 40%.

Journée de nettoyage

Une matinée de nettoyage est ouverte à tous le jeudi 29 janvier à 09h00. Les kits de nettoyage seront fournis.

Cheval-blanc

Une commission de sécurité va avoir lieu le jeudi 18 décembre pour l'établissement de restauration « Le Buffet Français », anciennement le cheval blanc.

Médaille du travail

La responsable périscolaire se verra remettre la médaille du travail de vermeil (30 ans de service) lors d'une cérémonie le 4 mars 2026

Clôture du conseil : 22h45

Prochain conseil municipal : Mercredi 11 février 2026

À JEUXEY, le 22 décembre 2025

Le Maire

Oreste TIMOTEO

